

Lycée

Albert Camus

Projet d'établissement 2026-2029

Adopté au conseil d'administration du 1^{er} juillet 2026



Préambule

Le lycée est un lieu créateur d'humanité. Il est le lieu où l'élève est relié aux savoirs. Cette relation, placée au centre de l'institution, donne du sens à toutes les actions qui y sont entreprises.

Un objectif essentiel de l'Ecole est de permettre à l'élève de grandir, de se construire avec les autres pour investir son avenir personnel et professionnel.

L'Ecole doit avoir l'ambition de promouvoir les élèves en leur proposant des expériences et un parcours qui susciteront chez eux efforts, fierté et confiance. C'est à ce prix que chacun pourra identifier ses compétences et ses aspirations, être acteur de son propre développement et s'appuyer sur ses capacités pour se former tout au long de sa vie.

Le lycée est une communauté dans laquelle les responsabilités sont réparties dans le respect des droits et des devoirs de chacun.

La réussite des élèves repose sur l'engagement de l'ensemble de la communauté éducative dont les personnels qui dans leurs missions respectives, participent à la qualité du service public d'éducation, à la sécurité des usagers, et contribuent à la réalisation des projets pédagogiques.

Le lycée exerce également des missions académiques portant une expertise spécifique à travers l'agence comptable et le service mutualisateur de paies des assistants d'éducation du Gard. Ceci renforce le rayonnement institutionnel du lycée au bénéfice d'un large réseau d'établissements partenaires.

Le présent projet a pour but de définir les trois axes qui conduiront le lycée à mieux remplir la mission qui lui est confiée.

■ ■ ■ Axe 1

Fédérer les acteurs du lycée autour de valeurs partagées, de l'exigence et de la réussite des élèves

Enjeux

- Incarnation, partage et transmission des valeurs de la République et de l'Union européenne
- Parcours de l'élève de la seconde à la terminale au sein du lycée quand les filières et les spécialités choisies sont proposées dans l'établissement
- Présentation des voies de formation du lycée par des actions en amont de l'orientation
- Accueil des élèves et de leurs parents pour une scolarité choisie et réussie
- Hausse du taux de pression à l'inscription en BTS
- Développer l'ambition des élèves
- Poursuivre le développement d'une culture commune entre la pédagogie et les fonctions supports administratives et techniques
- Valoriser les compétences et les expertises de l'ensemble des personnels de l'établissement

Éléments de diagnostic

- Fédération d'un certain nombre de projets et de disciplines (par le pôle international)
- Personnels engagés dans les projets
- Assiduité des élèves

Indicateurs

- Taux d'accès des élèves des collèges du secteur en 2nde GT au lycée Albert Camus
- Taux de pression à l'accès en BTS et dans les filières sélectives (STL, EPPCS)
- Taux de réalisation des projets déposés
- Taux de réussite des élèves

■ ■ ■ Objectif opérationnel 1

Développer et faciliter une culture du projet, de l'audace et de la réussite

Assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux et élever le niveau des élèves

Actions :

- Faciliter la construction des équipes pédagogiques et éducatives efficaces pour la réussite de tous les élèves.
- Donner toute sa place au conseil pédagogique, avec des temps dédiés à la mise en œuvre des actions partagées.
- Améliorer les performances des élèves et favoriser leur ambition en :
 - Travaillant l'évaluation.
 - Encourageant des progressions et des évaluations communes et concertées en première et en terminale.
 - Accompagnant des parcours d'excellence au travers d'ateliers de préparation aux concours dans le cadre de partenariats (notamment avec la Convention Education Prioritaire Sc Po Paris)
- Etablir des projets de classe et des projets inter niveaux.
 - Etablir des projets communs entre les filières générales et technologiques, avec la participation du pôle international, de l'Education artistique et culturelle et du CDI.
 - Renforcer des projets d'échanges culturels et sportifs avec les établissements du secteur.
 - Valoriser la filière technologique, la rendre attractive en précisant ses exigences.
- Offrir à l'ensemble de la communauté éducative des ressources papier et numériques pour garantir l'accès à l'information.
- Accompagner les enseignants dans les usages du numérique (ateliers, webinaire) et dans l'évolution des outils.
- Accompagner les élèves vers des usages raisonnés et réfléchis du numérique.
- Développer des pratiques pédagogiques communes à partir des formations et des expériences en mutualisant les acquis.
- Structurer et rendre visibles les actions, en associant les services administratifs aux projets pédagogiques.
- Inciter les élèves des voies technologiques à s'engager dans des mobilités et des projets pour renforcer leurs compétences psychosociales et leur ouverture culturelle.
- Garantir la qualité et la sécurisation des procédures.
- Adapter les fonctionnements à la modernisation du service public et à la dématérialisation.

■■■ Objectif opérationnel 2

Accueillir et accompagner élèves et parents pour un meilleur investissement dans la scolarité

Conforter l'alliance éducative avec les parents

Actions :

- Rendre plus accessibles les lieux de travail pour les élèves (salle d'études, CDI).
- Développer le tutorat entre élèves, le parrainage en BTS, les ambassadeurs Erasmus.
- Maintenir un accompagnement personnalisé en seconde et en première technologique pour permettre l'accueil et l'adaptation des nouveaux élèves.
- Assurer une présence à l'entrée de l'établissement garantissant à la fois la sécurité des élèves et un accueil bienveillant ; gage de confiance pour les parents.
- Mettre en place des actions concrètes et efficaces contre l'absentéisme chronique.
- Accompagner les parents dans la maîtrise de l'ENT et des outils numériques.
- Développer les compétences numériques des élèves et accompagner la certification PIX.
- Développer un partenariat de confiance avec les parents d'élèves.
- Mieux prendre en compte les parents plus éloignés de l'Ecole.
- Associer les parents aux événements phares, aux projets européens et internationaux à travers les présentations, les restitutions et les événements publics.
- Impliquer les familles dans les actions.
- Donner la parole aux élèves ambassadeurs pour présenter les mobilités et les actions à leurs camarades et à leurs familles.

■■■ Objectif opérationnel 3

Favoriser les échanges entre le lycée et les collèges de secteur

Ouvrir l'Ecole sur son territoire

Actions :

- Inviter les professeurs des collèges à découvrir les formations offertes au lycée.
- Participer à ou organiser des projets de liaison avec les collèges de secteur.
- Rendre le lycée plus proche et plus accessible par une meilleure connaissance des compétences attendues dans chaque filière et dans chaque spécialité.
- Présenter le lycée dans les collèges du secteur (élèves originaires du collège et professeurs) notamment les filières, les EDS, les options, les modes d'enseignement.
- Lier et réunir des projets du CVL et des CVC autour d'actions communes.
- Pérenniser la semaine des Erasmus Days ouverte aux collégiens, aux équipes des collèges et aux familles.
- Poursuivre et renforcer l'association des collèges de secteur aux débats citoyens avec les classes de seconde.
- Partager l'expertise du lycée dans la gestion administrative et financière des dispositifs Vacances Apprenantes et Ouvrir l'Ecole Aux Parents pour la Réussite des Enfants, au bénéfice des établissements du secteur, afin de renforcer la cohésion et la culture commune du réseau.

■ ■ ■ Axe 2

Accompagner chaque élève avec bienveillance, dans la construction et le choix de son parcours scolaire Travailler ensemble dans la confiance

Enjeux

- Individualisation des parcours des élèves
- Accompagnement et suivi des élèves et de leur travail
- Apprentissage du vivre et travailler ensemble
- Attention portée au bien-être de toutes les parties prenantes au sein de l'établissement
- Occasions données à chacun d'exercer sa liberté et sa responsabilité au sein des instances de l'établissement, des associations
- Partage d'une relation de confiance avec les familles
- Maintien des options en terminale permettant de mieux préparer l'orientation post-bac
- Enrichissement du parcours des élèves par un accompagnement culturel et méthodologique en vue de la réussite vers les filières sélectives du supérieur
- Sécurisation du parcours de l'élève tout au long de sa scolarité
- Attention portée aux conditions d'accueil des élèves, aux conditions de travail et de restauration

Éléments de diagnostic

- Demande de formation des enseignants pour accompagner les élèves
- Nombre des demandes par les familles de formations éloignées du domicile
- Inégale répartition filles garçons dans les filières et les EDS
- Manque de mixité sociale selon les filières
- Méconnaissance des formations d'excellence et des dispositifs dédiés pour y parvenir
- Compétences psychosociales fragiles chez certains élèves

Indicateurs

- Résultats au Baccalauréat et au BTS
- Répartition filles garçons dans les filières et les EDS
- Progression des élèves
- Résultats Parcoursup
- Suivi de cohorte dans le supérieur
- Nombre de rapports d'incidents et de sanctions
- Engagement des élèves dans la vie associative et les instances représentatives du lycée
- Taux de formulation des vœux Parcoursup avant clôture de la plateforme
- Taux de dossiers de bourse traités dans les délais
- Nombre d'actions liées au développement durable
- Taux de fréquentation et de satisfaction de la restauration
- Taux de participation des parents aux différentes réunions proposées par le lycée

■ ■ ■ Objectif opérationnel 1

Développer pour chaque élève l'orientation positive, la construction des parcours, l'implication dans la société.

Être bienveillant dans toutes nos actions

Eduquer dans un lycée attentif au bien-être individuel et collectif

Actions :

- Favoriser une plus grande implication des élèves dans la vie lycéenne :
 - Poursuivre et développer l'investissement des élèves au sein de la MDL et du CVL.
 - Favoriser le partenariat MDL / CVL.
 - Accompagner l'accès à l'information interne au lycée.
- Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants (secondes, 1ères technologiques, 1^{ère} année BTS) :
 - Proposer des modules « connaissance de soi, cohésion de groupe et coopération » AP en début de seconde.
 - Développer l'autorégulation.
 - Organiser des journées d'intégration en 1^{ère} année BTS.
 - Permettre à chaque nouvel élève de découvrir le CDI et ses outils.
- Développer une culture citoyenne :
 - Développer l'engagement citoyen et associatif dans le cadre du CVL, de l'AS, de la MDL, des actions, des interventions, des ateliers, des clubs (Web radio, ONU...)
 - Développer les actions et la visibilité des éco-délégués.

- Conduire des actions pour susciter un engagement citoyen de l'échelle locale à l'échelle européenne tout au long du parcours de l'élève au lycée.
- Former les élèves à la maîtrise des médias et de l'information.
- Renforcer les rencontres et la communication entre les équipes pédagogique, éducative, santé-social, d'orientation, de direction, administratives et techniques.
- Maintenir des options en terminale permettant de mieux préparer l'orientation post-bac.
- Construire des parcours plus ambitieux, développer l'autonomie et la responsabilité des élèves, grâce et à travers les projets européens et internationaux.
- Faire progresser l'oral, l'argumentation et la citoyenneté par tous les dispositifs internes ou partenariaux.
- Donner du sens aux apprentissages à travers les projets transversaux.
- Développer une démarche éco-responsable associant les élèves et les personnels valorisant les initiatives de transition environnementale et de développement durable :
 - Maîtrise des consommations.
 - Réduction des déchets.
 - Lutte contre le gaspillage.

■■■ Objectif opérationnel 2

Proposer un enseignement accessible à chacun, lui permettant de s'épanouir, en travaillant l'orientation à tous les paliers

Accompagner les élèves vers des parcours d'orientation ambitieux

Actions :

- Accompagner les élèves et leurs parents pour une orientation choisie en fin de 2^{nde} GT :
 - Inviter les parents et les élèves à des rencontres individuelles et collectives.
 - Communiquer sur les filières STMG et STL et valoriser les parcours de réussite.
 - Présenter les spécialités de première, les options de terminale aux élèves et aux parents.
- Accompagner les élèves pour une orientation choisie en fin de Terminale :
 - Faire présenter des filières par des étudiants et des professionnels.
 - Favoriser l'accès aux salons d'orientation, forums.
 - Organiser la visite de l'Université.
 - Présenter Parcoursup.
- Valoriser les progressions et le mérite :
 - Valoriser à chaque trimestre les élèves lors des conseils de classe.
 - Valoriser des élèves lors d'une cérémonie de fin d'année ou lors de la remise de diplômes.
 - Susciter chez les élèves éloignés des mobilités l'envie de participer aux projets internationaux et lever les freins à leur participation.
 - Inscrire les élèves dans une progression de découverte de l'UE, de la seconde à la terminale, et en BTS en lien avec leur orientation afin de développer leur confiance, leur ouverture et leur capacité à se projeter dans des parcours ambitieux.

■■■ Objectif opérationnel 3

Favoriser la prise en charge personnalisée et le suivi du travail de chaque élève

Accueillir et scolariser tous les élèves dans leur diversité

Actions :

- Permettre une égalité d'accès au lycée pour tous les élèves :
 - Développer l'autorégulation au lycée.
 - Accompagner et former tous les personnels.
- Promouvoir l'égalité des chances, la mixité et la solidarité au cœur des classes par les dispositifs proposés au lycée.
- Assurer le suivi individualisé des redoublants de terminale par les professeurs principaux, les conseillers principaux d'éducation et les proviseurs.
- Assurer un suivi en vie scolaire pour les redoublants de seconde.
- Maintenir le lien pendant la mobilité des élèves grâce aux outils numériques, à l'ENT et aux productions intermédiaires.
- Accompagner les élèves et leurs familles dans les démarches afin de garantir l'égalité des chances par l'exhaustivité des dossiers en lien avec la scolarité, les examens, l'orientation les dispositifs de poursuite d'études, d'aides et de soutien.
- Renforcer la participation des assistants d'éducation, des personnels médico-sociaux, dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.

■ ■ ■ Axe 3

Favoriser l'ouverture culturelle et internationale

Enjeux

- Mise en œuvre de la politique d'éducation à l'art et à la culture
- Communication sur l'ensemble des actions et des projets culturels menés par l'établissement.
- Intégration et reconnaissance du lycée dans son territoire
- Ouverture culturelle et internationale des élèves notamment grâce aux dispositifs proposés
- Développement d'une culture générale et de la connaissance des enjeux du monde contemporain
- Accompagnement de l'ambition pédagogique dans un contexte budgétaire contraint avec un pilotage financier garantissant la soutenabilité des projets, notamment par la recherche de l'efficacité et de financements externes
- Renforcement du rayonnement territorial de l'établissement à travers ses missions et partenariats institutionnels

Éléments de diagnostic

- Recrutement des élèves du secteur à développer
- Ambition des élèves au regard de leurs demandes de poursuites d'études

Indicateurs

- Nombre de projets pédagogiques et culturels
- Nombre d'élèves ayant bénéficié d'une mobilité scolaire
- Nombre d'élèves ayant participé à une action en dehors des classes
- Nombre d'élèves et de personnels ayant participé à un projet

■ ■ ■ Objectif opérationnel 1

Promouvoir le lycée en l'ouvrant sur l'extérieur

Événements locaux, actions, rencontres, concours, partenariats.

Ouvrir l'École sur son territoire

Actions :

- Valoriser l'offre de formation en langue.
- Valoriser le projet innovant en seconde (effectifs réduits).
- Poursuivre l'organisation de deux journées portes ouvertes.
- Favoriser la participation à des concours, à des rencontres et à des festivals.
- Collaborer avec le service patrimoine de la ville pour des visites pédagogiques.
- Organiser des rencontres sportives au sein de l'établissement.
- Donner de la visibilité au lycée à travers les actions menées.
- Renforcer le rayonnement de l'établissement par l'accueil de partenaires et la diffusion des productions réalisées.
- Inscrire le lycée dans un réseau européen et international d'établissements partenaires, d'acteurs locaux et de relais.
- Associer les services techniques et de restauration à la qualité de l'accueil des partenaires et des événements.

■ ■ ■ Objectif opérationnel 2

Favoriser les échanges collège/lycée et lycée/enseignement supérieur,

favoriser l'accueil et les contacts avec les professionnels, ainsi que les partenariats.

Accompagner les élèves vers des parcours d'orientation ambitieux

Actions :

- Organiser des mini stages en établissement scolaire ou à l'université.
- Organiser des mini-stages en entreprise.
- Participer à des manifestations culturelles notamment grâce aux différents dispositifs.
- Valoriser les sciences expérimentales.
- Organiser des rencontres de chercheurs à l'université (classes de sciences du lycée).
- Organiser des rencontres avec des professionnels.

- Créer des passerelles entre les niveaux, du collège à l'université par des projets théâtraux, citoyens, linguistiques et scientifiques.
- Echanger les bonnes pratiques avec les partenaires étrangers accompagnateurs ou en stage d'observation.
- Articuler les Cordées de la réussite et les projets Erasmus pour accompagner l'orientation.

■ ■ ■ Objectif opérationnel 3

Faciliter les sorties pédagogiques et les mobilités à l'étranger.

Promouvoir une culture ouverte et émancipatrice

Actions :

- Soutenir les programmes de mobilités collectives/individuelles en Europe (ERASMUS +) et dans le monde.
- Soutenir les programmes de sorties scolaires pédagogiques.
- Mobiliser les compétences pédagogiques et administratives afin de faciliter les projets de mobilités à l'étranger tout en garantissant un accompagnement rigoureux et sécurisant.
- Optimiser l'organisation et le calendrier des mobilités pour gagner en réactivité, dans le cadre des règles de la comptabilité publique, et rechercher des financements pour en élargir l'accès à plus de participants ; en veillant à ce que le développement des mobilités s'accompagne des moyens humains nécessaire à leur gestion.
- Intégrer les mobilités dans le calendrier de l'établissement afin de les articuler aux examens et aux temps forts.
- Préparer et assurer le suivi des élèves, valoriser les acquis par des restitutions, des expositions, de présentations ou des cérémonies.
- Reconnaître et valoriser les personnels impliqués dans l'accueil et l'organisation des mobilités.
- Diversifier les parcours grâce aux mobilités collectives et individuelles.
- Aménager selon les besoins, des créneaux dédiés permettant de libérer les élèves et les personnels participant à la mise en œuvre des activités pédagogiques avec les partenaires étrangers.